



Montfaucon

Assemblée communale ordinaire

Lundi 17 juin 2024, à 20h00 heures, à la halle polyvalente du complexe scolaire

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de la dernière assemblée communale du 20 décembre 2023
2. Prendre connaissance et accepter les comptes de l'exercice 2023 ainsi que les dépassements budgétaires
3. Discuter et voter un crédit de CHF 34'000.- pour le remplacement de l'éclairage public de la route cantonale et donner compétence au Conseil communal pour son financement et sa consolidation
4. Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.montfaucon.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard 4 jours avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le Conseil communal

Montfaucon, le 4 juin 2024



Rapport sur les comptes 2023

L'exercice 2023 se solde par un excédent de charges de **CHF 16'548.33**. Ce résultat est encourageant au regard du résultat de l'année 2022 (déficit de CHF 258'305) et de celui budgétisé en 2023 de CHF 188'865.

	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Total des produits	2 880 641.15	2 733 070.00	2 861 906.21
Total des charges	<u>- 2 897 189.48</u>	<u>- 2 921 935.00</u>	<u>- 3 120 212.01</u>
Résultat	- 16 548.33	- 188 865.00	- 258 305.80

Comptes de résultats	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	330 693	7 497	257 830	3 000	334 572	28 350
Excédent de produits/charges	-	323 196	-	254 830	-	306 222

Cette rubrique se rapporte principalement aux charges liées au Conseil communal, au personnel administratif et aux diverses charges de l'administration générale. Les principaux dépassements par rapport au budget se situent au niveau du personnel administratif (**CHF +70'125**) et des honoraires de l'organe de révision des comptes 2022 (**CHF +9'400**).

Comptes de résultats	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Ordre et sécurité publics - défense	49 254	35 614	36 070	48 220	48 126	49 454
Excédent de produits/charges	-	13 640	12 150	-	1 328	-

Cette rubrique comprend essentiellement les charges liées aux questions juridiques, au cadastre et au SIS (service incendie). Les produits proviennent des encaissements de la taxe des pompes, de la taxe cadastrale et des émoluments administratifs. Le dépassement de charges provient principalement de frais d'honoraires d'avocat dans le cadre d'un litige en matière de police des constructions (**CHF +9'838**).

Comptes de résultats	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Formation	854 364	149 487	898 930	180 400	852 360	152 407
Excédent de produits/charges	-	704 877	-	718 530	-	699 953

Cette rubrique se rapporte principalement aux charges de la formation primaire, de la formation secondaire et de l'enseignement spécialisé. Le Canton prend en charge le 36.5% des coûts et **les communes se répartissent le 63.5% restant**.

Comptes de résultats	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Culture – Sports – Loisirs Eglises	63 370	-	65 000	150	80 960	-
Excédent de produits/charges	-	63 370	-	64 850	-	80 960

Cette rubrique concerne surtout la participation communale au déficit du Centre de Loisirs des Franches-Montagnes (CHF 52'685 en 2023).

Comptes de résultats	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Santé	2 751	-	3 400	-	2 432	-
Excédent de produits/charges	-	2 751	-	3 400	-	2 432

Cette rubrique concerne principalement la participation de la commune au service dentaire scolaire et au financement des infirmières scolaires.

Comptes de résultats	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Prévoyance sociale	486 153	42 235	445 550	3 700	441 583	26 608
Excédent de produits/charges	-	443 918	-	441 850	-	414 974

Cette rubrique comprend tout particulièrement notre participation financière aux dépenses de l'assurance AVS/AI (prestations complémentaires, subsides pour les primes des caisses maladie,...), à l'accueil de la petite enfance et à l'aide sociale.

Comptes de résultats	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Trafic et télécommunication	118 666	37 962	186 300	33 100	240 343	55 892
Excédent de produits/charges	-	80 704	-	153 200	-	184 451

Cette rubrique regroupe les services et tâches qui concernent l'entretien des routes et de ses équipements, ainsi que la contribution communale à l'offre en matière de transports publics définie par le Canton. Une dépense de **CHF 44'964** a été consentie pour la réfection d'un tronçon de la route du Gros-Bois-Derrière. Les plus importantes économies ont été réalisées dans la réfection des routes (**CHF - 30'500 par rapport au budget**).

Comptes de résultats	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Protection de l'environnement – Aménagement du territoire	457 823	435 744	489 050	441 700	497 152	374 204
Excédent de produits/charges	-	22 079	-	47 350	-	122 947

Cette rubrique se rapporte principalement aux trois financements spéciaux, à savoir le service de l'eau potable, le service des eaux usées et le service des déchets.

Le service de l'eau potable présente un excédent de produits de **CHF 28'806.-**, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de **CHF 8'250.-**. Outre le fait que les charges salariales ont été moins importantes que prévu, le travail réalisé par le dicastère de l'environnement a permis de réduire les fuites d'eau et donc baissé considérablement les coûts d'achat d'eau (**- 13% par rapport à 2022**).

Le service des eaux usées présente un excédent de charges de **CHF 33'611**. Les dépenses d'investissement déjà consenties pour assainir la STEP ont eu un impact sensible sur la charge d'amortissement (**CHF +16'204**). La charge salariale est également plus importante que prévue (**CHF +18'850**).

Le service des déchets présente un excédent de charges de **CHF 5'826**. Le déficit est toutefois en diminution par rapport aux années précédentes.

A relever que le salaire du personnel d'exploitation fait l'objet d'une meilleure répartition dans les différents services communaux.

Le décret cantonal concernant l'administration financière des communes oblige les communes à équilibrer les comptes de ces trois services.

Comptes de résultats	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Economie publique	372 064	422 563	399 455	400 655	485 925	509 537
Excédent de produits/charges	50 498	-	1 200	-	23 611	-

Cette rubrique se rapporte principalement à la gestion des pâturages communaux de Montfaucon et Montfavergier, ainsi que des forêts communales.

L'exploitation des forêts communales a généré un excédent de recettes de l'ordre de **CHF 36'777**. Ce bon résultat s'explique par moins de frais dans les coupes de bois que prévu au budget (**CHF -30'790**) et par l'encaissement de subventions pour soins culturels et dégâts aux forêts plus importants.

La gestion des pâturages communaux de Montfaucon et de Montfavergier a généré respectivement un excédent de charges de **CHF 9'017** et un excédent de produits de **CHF 2'077**.

Comptes de résultats	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Finances et impôts	193 953	1 797 991	140 350	1 622 145	140 659	1 927 660
Excédent de produits/charges	1 604 038	-	1 481 795	-	1 787 001	-

Cette rubrique se rapporte à l'encaissement des différents impôts, taxes diverses et péréquation financière.

Les rentrées fiscales concernant les personnes physiques sont plus importantes que celles prévues au budget 2023 : **CHF +144'420**. A noter encore que l'encaissement d'impôts sur les gains immobiliers a été plus important que prévu en 2023.

Au vu du bon résultat de l'exercice 2023, la réserve budgétaire de CHF 130'000.- prévue au budget n'a pas été comptabilisée et pourra être reportée à un exercice ultérieur.

Le Conseil communal

Montfaucon, le 3 juin 2024